Fiche de poste Teaching Assistant

“La planification écologique, un nouveau paradigme pour l’action publique”
Master 1 - Ecole d’affaires publiques

L’École d’Affaires publiques de Sciences Po recherche un(e) Teaching Assistant pour un cours intitulé **“La planification écologique, un nouveau paradigme pour l’action publique”** (voir le descriptif ci-dessous), dispensé en français et en présentiel par **Antoine Pellion, Léa Boudet et Emmanuel Schneider**.

Cet enseignement à destination des étudiants de première année à l'École d'affaires publiques se tiendra de fin janvier à fin avril 2024 à raison de 12 séances de 2h par semaine. Le jour et l’horaire du cours seront précisés ultérieurement.

Missions

Les missions du / de la teaching assistant sont les suivantes :

- Il/elle aide les enseignants dans la préparation, le déroulement de l’enseignement et la communication avec les étudiant(e)s ; il peut, par exemple, assister les enseignants dans les recherches bibliographiques ou dans l’enrichissement des ressources pédagogiques ;
- Il/elle contribue à la mise à disposition les supports pédagogiques via l’outils choisi par les enseignants (messagerie Sciences Po, google drive de cours, etc.) ;
- Il/elle est l’interlocuteur ou l’interlocutrice privilégié(e) des étudiantes et des étudiants et répond à leurs questions (par email notamment) ; il/elle aide les étudiant(e)s dans la préparation de leurs travaux de réflexion et lectures et assure, au besoin, un tutorat d’approfondissement et de soutien méthodologique ;
- Il/elle coordonne avec les enseignants la préparation, l’encadrement, le suivi et la correction des différents travaux et examens. En particulier, l’évaluation des fiches individuelles produites chaque semaine.

Qualités requises

- Il/elle doit posséder une excellente maîtrise du français (orale, écrite) et présenter les aptitudes personnelles nécessaires à l’exercice de ces fonctions (clarté d’analyse, curiosité intellectuelle, capacité d’écoute, enthousiasme, disponibilité, ponctualité, sérieux, sens de la responsabilité) ;
- Il/elle porte un intérêt aux thématiques et problématiques abordées dans le cours ;
- Il/elle doit être inscrit(e) de préférence en Doctorat mais d’autres profils pourront être envisagés ;

- Il/elle ne doit pas forcément être un expert de la planification écologique mais disposer d'une bonne connaissance de Sciences Po et des attendus méthodologiques et académiques.

Volume horaire et rémunération

Le volume contractuel du Teaching Assistant est de 16 heures par semestre et le tarif actuel de l'heure de travaux dirigés (TD) est de : 65,10 € bruts par heure.

Dans un service d'enseignement contractuel, une heure de travail de Teaching Assistant est référencée en heure « équivalent heure TD », correspondant à 4,2 heures de travail effectifs

Correction des copies

Au delà de 40, les copies d'examen final corrigées sont rémunérées en plus. La rémunération des copies varie en fonction de la durée de l'épreuve ou du nombre de pages.

Dans le cadre d'un enseignement contractuel, la correction est comptabilisée en « équivalent heure TD », correspondant à 4,2 heures de travail effectif.

Ce poste est à pourvoir dès que possible
pour un début des cours la semaine du 29 janvier 2024.

Ce poste vous intéresse ?

Merci de bien vouloir adresser vos candidatures (CV + lettre de motivation) par email à Anne-Célia Feutrie (annecelia.feutrie@sciencespo.fr) et Catherine Bordet (catherine.bordet@sciencespo.fr)

Descriptif du cours

Les urgences environnementales dont nous faisons l'expérience aujourd'hui nécessitent une accélération sans précédent de nos efforts individuels et collectifs. Afin de coordonner ces efforts en bâtissant un plan d'actions national, la France a proposé une méthode inédite dans le paysage politique récent, la planification écologique.

Le cours permettra aux étudiants, par l'intermédiaire de présentations thématiques, d'études de cas et de simulations de comprendre et de s'exercer à cette démarche. Les thématiques abordées viseront à saisir non seulement les grands objectifs de la planification écologique, mais aussi les enjeux de bouclage physique et les conditions de réussite socio-économiques de cette démarche (mobilisation des citoyens, des entreprises, des collectivités…).

Mode de validation

Travail écrit - individuel (50%) : remettre son dossier de préparation au débat ou à l'étude de cas (séances 2 à 10).

Travail écrit - collectif (40%) : remettre son dossier de préparation collective pour la simulation finale (séance 12).

Travail oral - collectif (10%) : évaluation de la contribution du porte-parole de l'équipe (liée à l'adéquation du travail collectif de préparation) dans la simulation à la séance 12.

Format pédagogique

La séance 1 sera composée d'un cours magistral et d'un débat.

Les séances 2 à 10 seront composées d'un cours magistral et d'une restitution, en début de séance, du travail individuel de préparation de certains étudiants (incarnant chacun une partie prenante).

Les séances 11 et 12 seront des simulations en plénière nécessitant en amont un travail de préparation en groupes restreints (par partie prenante).

Lectures obligatoires demandées aux étudiants

- La synthèse du plan du Secrétariat général à la planification écologique (https://www.gouvernement.fr/upload/media/content/0001/07/dc29785bc6c40139f4b49ee2ac75c2a154856323.pdf)
- Pour une pensée systémique, Donella Meadows
- Mémo pour la nouvelle classe écologique, Bruno Latour
- Le rapport « Soutenabilités » de France (https://www.strategie.gouv.fr/publications/soutenabilites-orchestrer-planifier-laction-publique)
- Le podcast Chaleur humaine sur la planification écologique avec Antoine Pellion en invité (https://podcasts.lemonde.fr/chaleur-humaine/202310100500-climat-comment-planifier-la-transition)